

Communiqué de presse

Egalité hommes / femmes et insertion dans l'emploi

Val de Marne : la FESP intervient aux « 72 h de la mixité professionnelle »

- La Fesp a présenté les enjeux de la mixité professionnelle dans les services à la personne lors de la journée de sensibilisation à l'insertion dans l'emploi du Val de Marne.
- La présidente du Comité de pilotage « mixité » de la Fesp, Marie Blanc, a rappelé l'engagement de la Fesp auprès des ministères concernés.

La Fédération du service aux particuliers (Fesp) a représenté les structures de services à la personne (Sap) aux « 72 heures de la mixité professionnelle du Val de Marne », organisées jeudi 8 décembre 2016 à Créteil, par la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DDFE) du Val de Marne en partenariat avec Pôle Emploi.

Représentée par Marie Blanc, fondatrice de Déclic Eveil, entreprise de garde d'enfants à domicile, la Fesp a pu présenter ses actions en faveur d'un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes dans les différents métiers des Sap.

Changer le regard sexué sur les métiers des Sap

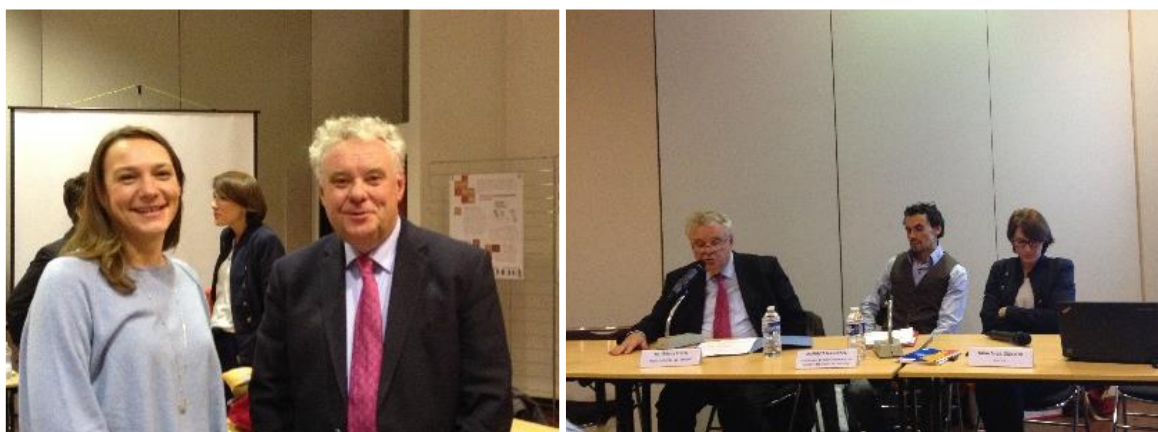
Ces actions de sensibilisation auprès des professionnels de l'insertion comme des publics en recherche d'emploi, répondent à la volonté de la fédération d'œuvrer pour un changement de regard, aujourd'hui très largement sexué, sur les différents métiers du secteur.

Première fédération professionnelle de services à la personne à avoir signé un « Plan national en faveur de la mixité des métiers » avec Emmanuel Macron, alors ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et Pascale Boistard, alors secrétaire d'Etat en charge des Droits des femmes¹, la Fesp s'engage de façon concrète dans la lutte contre les stéréotypes qui nuisent à l'égalité des femmes et des hommes dans les métiers des Sap, à l'attractivité des métiers, ainsi qu'au développement de l'offre et de l'activité.

.../...

¹ Signé le 7 octobre 2015.

En forte tension sur le recrutement, les métiers des Sap figurent pourtant parmi les tous premiers secteurs économiques en termes de potentiel de création d'emplois. Ainsi, la fédération souligne que les 1,2 million d'emplois pouvant, selon les services du premier ministre, être créés entre 2015 et 2022 dans le secteur², ne verront leur réalisation que par une approche déterminée des pouvoirs publics à sauvegarder la compétitivité du secteur face au travail au noir, et à améliorer son attractivité par un plus grand équilibre entre les hommes et les femmes.



Marie Blanc (Fesp / Déclic Eveil) et Thierry Leleu, préfet du Val-de-Marne.

Contact Fesp au : 01 53 85 40 80 ou à l'adresse : accueil@fesp.fr

² *Les métiers en 2022*, rapport au Président de la République, France Stratégie, juin 2015.